

FOURNITURES SCOLAIRES 2026-2027

2^e SECONDAIRE

Achats à faire chez le fournisseur de votre choix

Étui à crayons

- | | |
|---------------------------------------|--|
| 3 surligneurs de couleurs différentes | 1 ruban correcteur |
| 2 crayons de plomb ou à mine | 1 bâton de colle |
| 1 gomme à effacer | 1 règle de 15 cm |
| 1 taille-crayons | 1 paquet de 150 feuilles lignées pour les matières |
| 1 stylo noir, bleu, rouge | |

Cartables de différentes couleurs pour chaque matière, si possible. Le matériel est à renouveler au besoin.

Français

- 1 cartable de 1½"
- 1 cahier ligné (ex. cahier Canada)

Géographie/histoire

- 1 cartable de 2"
- 1 séparateur

Anglais régulier et enrichi

- 1 cartable de 1"
- 1 cahier ligné (ex. cahier Canada)

Sciences et technologie

- 1 cartable 1½"
- 1 paire d'écouteurs avec fil
- 1 calculatrice scientifique (même qu'en maths)

Mathématiques

- 1 cartable de 1½"
- 1 cahier ligné (ex. cahier Canada)
- 1 rapporteur d'angles
- 1 calculatrice scientifique

Musique

- 1 cartable de 1½"
- 3 séparateurs

Culture et citoyenneté québécois

- 1 duo-tang à pochettes

Espagnol (Citoyens du monde)

- 1 cartable
 - 1 cahier ligné (ex. cahier Canada)
- Écouteurs**

Casier/autres

- 1 cadenas de bonne qualité
- 1 boîte de papiers-mouchoirs (recommandé)

Arts

- 1 boîte de crayons à esquisse (graphite)
- 1 règle de métal de 30 cm
- 1 marqueur à pointe fine et 1 à pointe ultra fine (style Sharpie)
- 24 crayons de couleur
- 1 bâton de colle
- 1 paire de ciseaux
- 1 étui à brosse à dents (rond en plastique)
- 1 petit paquet de pinceaux
- 1 pochette de tissu avec fermeture éclair (grandeur 32 cm X 25 cm)

Éducation physique

Sécurité : Par mesure de sécurité, lors des cours d'éducation physique, il est recommandé d'avoir un cadenas pour protéger les effets personnels laissés au vestiaire.

Espadrilles : Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, votre enfant doit avoir des espadrilles de « gymnase » lacées et bien attachées, à semelles non marquantes. Les espadrilles de type « skate » ou non sportives **sont interdites**, car elles tendent à l'affaiblissement de l'arche du pied et ne sont pas sécuritaires.